Image not found or type unknown

aller au chomage,mention visiteur

Par **rajkoj**, le **05/05/2009** à **17:56**

Bonjour,
Je suis en France depuis 6 ans et demi.Je suis sportif du haut niveau.Comme c'est souvent dans le domain du sport, j'ai un contrat du travail d'un an qui se termine fin mai cette annee. Derniere 4 ans on m'a donne chaque anne, une carte de sejour d'un an, mention VISITEUR, sportif professionnelle. Depuis mon arrivee en france j'avais toujours mes papier en regle et aussi les fiches de paye pour chaque mois depuis presque 7 ans.
Est-ce que j'ai le droit de aller au chomage a partir de mois de mai cette anne?J'etais jamais au chomage avant.
Est-ce que ce type de carte de sejour ne me donne pas cette possibilite?
merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés